

Lettre n° 90 mai - juin 2023

Éditorial



Nous disposons désormais des chiffres définitifs de l'accidentalité de l'année 2022. Ils confirment la baisse régulière du nombre d'accidents corporels sur les routes de la Vienne. Ces accidents provoquent certes moins de blessés, mais leur gravité ne décroît pas au même rythme. Si le nombre de blessés hospitalisés est en très léger recul, le nombre de tués reste malheureusement stable, avec 26 victimes à déplorer l'année dernière.

Cet indicateur ne doit pas être pris de façon isolée, bien qu'il soit souvent celui que l'on retient en matière de sécurité routière. Une analyse plus fine a permis de dégager les enjeux sur lesquels la politique de sécurité routière va porter son action dans le département pour les années à venir. Le Document général d'orientation 2023-2027, signé officiellement le 1er juin, fixe ainsi des orientations, qui sont déclinées annuellement par le Plan départemental d'actions de sécurité routière.

La saison estivale s'ouvre devant nous, propice aux événements festifs, comme la Fête de la musique, lors de laquelle une action de sensibilisation auprès des clients a été proposée dans plusieurs débits de boisson. L'approche des départs en congés doit tous nous inciter à rester vigilants. Vous retrouverez dans ce numéro des conseils pour voyager sereinement.

Bonne route, en toute sécurité !

Alice Mallick, directrice de cabinet,
cheffe de projet sécurité routière
Préfecture de la Vienne

L'INFO DU MOIS

Les vacances approchent

Pour appréhender la conduite en période de villégiature estivale, voici quelques rappels afin d'éviter les dysfonctionnements du système Humain/Véhicule/Environnement, causes d'accident de la route.

Humain :

Nombre de conducteurs circulent avec une dette de sommeil. Or, la fatigue empêche de rester concentré et la somnolence, accrue par la monotonie du trajet, de rester éveillé, particulièrement entre 2h et 5h du matin et entre 13h et 16h. La somnolence est responsable d'un tiers des accidents mortels sur autoroute. Il est préférable de partir le matin, reposé (au moins six à sept heures de sommeil) en proscrivant l'alcool et les médicaments incompatibles avec la conduite. Faire des pauses d'au moins un quart d'heure, toutes les deux heures est capital. Il est par ailleurs conseillé de prendre des repas légers et de porter les équipements adaptés (lunettes de vue, de soleil pour éviter l'éblouissement...).

Véhicule :

Le contrôle de l'état du véhicule, l'habitacle et le chargement ne doivent pas être négligés. Les vérifications sont primordiales : éléments de sécurité (niveaux, système

SUITE PAGE 2

L'INFO DU MOIS (suite)

électrique, propreté et perceptibilité des éléments de visibilité...), état et pression de pneumatiques à froid (à sur-gonfler sur autoroute). Doivent être présents dans l'habitacle : les documents obligatoires pour la conduite et les éléments de signalisation (triangle et gilets de haute visibilité en nombre suffisant). Bien organiser le transport des bagages a son importance : les plus lourds au plus près du sol, les utiles accessibles et aucun objet positionné sur la plage arrière. Il convient de limiter le poids dans les coffres de toit, s'assurer de l'arrimage des charges et de ne pas dépasser le poids limite autorisé.

Pour son confort et sa sécurité, il est souhaitable d'utiliser les aides à la conduite du véhicule lorsqu'elles existent (limiteur, régulateur de vitesse) et de bien en maîtriser l'usage, ainsi que celui des commandes et voyants du tableau de bord.

Environnement : Il est nécessaire de préparer son itinéraire pour ne pas être préoccupé par les indications du GPS, s'informer des conditions de circulation avant départ et sur le trajet : risques de bouchon, itinéraire de délestage, météo. En période de circulation densifiée, le respect des distances de sécurité est primordial.

La route est parfois longue pour tout le monde, les vacances sont un moment de détente, alors pensons aussi à faire preuve de courtoisie lors des trajets.



BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

	Mai 2021	Mai 2022	Mai 2023	Evolution 2022/2023	Janv - Mai 2021	Janv - Mai 2022	Janv - Mai 2023	Evolution 2022/2023
Accidents	24	23	20	-3	103	95	100	+5
Tués	2	2	1	-1	12	4	5	+1
Blessés	31	34	22	-12	133	128	147	+19
Dont blessés hospitalisés	11	17	12	-5	49	54	63	+9

Source : données provisoires ODSR (Observatoire Départemental de Sécurité Routière)

ACTUALITÉS

Journées interventions d'urgence sur véhicules (JIUV) au Centre de formation des sapeurs pompiers de la Vienne

Du 10 au 12 mai ont eu lieu les JIUV à Valdivienne, qui ont réuni 144 participants, dont 60 pompiers du SDIS et 15 délégations étrangères. Lors de cet événement, les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ont invité les participants à découvrir les lunettes de réalité virtuelle permettant de réviser la réglementation pour les piétons, cyclistes, trottinetteurs et automobilistes, et à utiliser le réactiomètre pour tester leur temps de réaction et son impact sur la distance d'arrêt. En complément, il était proposé aux volontaires de tester un simulateur automobile.



Projection du nouveau « Tribunal pas banal »

Après plusieurs mois de travail avec leurs professeurs et l'accompagnement d'intervenants extérieurs, les élèves du lycée Guy Chauvet de Loudun ont procédé au montage des images tournées le 16 mai dernier au tribunal de Poitiers.

Le film a été projeté le 26 juin au cinéma de Loudun, à l'occasion de la présentation des travaux des jeunes réalisés en cours d'année, en présence des représentants du Parquet et de l'Académie. La préfecture tient à remercier et féliciter les élèves et les professeurs, ainsi que les partenaires de ce projet ; **la Prévention MAIF, les sociétés Alcolock, Drivecase et GSF Athena**. Le film sera gravé sur un DVD qui servira de support pédagogique pour sensibiliser d'autres jeunes aux risques des conduites addictives et à l'usage du téléphone au volant.



BILAN DES INFRACTIONS DE MAI



72

Alcool



62

Stupéfiants



378

Vitesse



101

Priorités



126

Suspensions

ACTUALITÉS

Opération « Quand on tient à quelqu'un on le retient »

Le mercredi 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique et à l'initiative de la préfecture, 20 bars, cafés-restaurants et discothèques de Châtelleraut et Poitiers ont participé à une opération de sensibilisation à la conduite sous l'empire de l'alcool. Outre un affichage sur l'alcool et la conduite, dans ces établissements, le personnel a revêtu un T-shirt comportant le message « Quand on tient à quelqu'un, on le retient » et les consommations étaient disposées sur des sous-bocks rappelant ce message.

Parallèlement, en centre ville de Châtelleraut et de Poitiers, des IDSR ont distribué 600 éthylotests aux abords des cafés. L'objectif : rappeler l'importance de prévoir ses fins de soirées alcoolisées. En amont, un jeu-concours avait été organisé sur Facebook permettant de gagner des « Sam de couchage », pour terminer la fête en toute sérénité.

La préfecture remercie chaleureusement les établissements ayant accepté de s'investir dans cette opération : **LA GRAND GOULE, LA TOMATE BLANCHE, LA GUINGUETTE PICTAVE, CHEZ ALPHONSE, LE PETIT ALPHONSE, LE CAFÉ DU COMMERCE, LE ROOM CLUB, LA CERVOISERIE, LE BHV, L'INDUSTRIE, LA GITANE, LE BOURBON, LA RENAISSANCE, LE FOLKLOR, CAFÉ DE L'ESPÉRANCE, LE MERLE MOQUEUR, ENTRACTE, LA DOLCE VITA, LE TRIPORTEUR, LE V&B.**



FOCUS

Commandant Bruno DETAPPE, Chef de service - Mission Hygiène, sécurité et Qualité de Vie en Service (HSQVS) - Service d'Incendie et de Secours de la Vienne

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la sécurité routière ?

En qualité de Conseiller de Prévention, depuis 6 ans, mon rôle au sein du Service d'Incendie et de Secours de la Vienne est d'accompagner les chefs de centres dans leurs démarches de Prévention.

Les sapeurs-pompiers de la Vienne sont confrontés à de multiples risques (que ce soit en caserne ou lors d'opérations de secours), dont celui du risque routier, que ce soit en conduisant les engins pour porter secours aux citoyens en détresse, comme dans le cadre des trajets domicile-caserne.

Suite à différents accidents de circulation, dans le cadre de nos missions ou sur les trajets domicile-caserne, des actions de communications sont menées, par la Mission HSQVS, afin de sensibiliser le personnel face au risque routier. Des règles élémentaires de prudence en matière de prévention du risque routier sont rappelées, mais aussi des règles de conduite, notamment pour se rendre en intervention (s'il s'agit d'un accident de service concernant un véhicule de secours).

Une action de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

Qu'il s'agisse du trajet domicile-caserne ou de la conduite de véhicules de secours sur intervention, les accidents de la route restent la première cause de mortalité en service chez les sapeurs-pompiers.

Le risque routier représente un véritable enjeu pour la santé des sapeurs-pompiers. Il fait notamment partie des orientations stratégiques inscrites au plan Santé, Sécurité et Qualité de Vie en Service (SSQVS) du SDIS de la Vienne, réalisé par la Mission HSQVS.

Depuis quelques années, des stages de conduite en situation d'urgence et en situation dégradée (chaussée humide, verglas) sont organisés pour sensibiliser les sapeurs-pompiers, volontaires ou professionnels, sur la nécessité d'être et de rester vigilant dans leur mission de secours de sapeur-pompier, mais également dans le cadre de leur activité professionnelle et personnelle.

Une formation de maintien et de perfectionnement des acquis va être mise en place, à partir de 2023, pour les sapeurs-pompiers, détenteurs du permis « poids-lourd ».

Compté parmi les intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR) depuis peu, c'est une joie pour moi, de pouvoir apporter une aide et de participer à des actions de sensibilisation en animant différents ateliers pédagogiques.



AGENDA

6 JUILLET

Session de révision du code de la route pour les agents de la ville de Buxerolles par le service de police municipal

13 JUILLET

Contrôle routier médiatisé pour les départs en vacances

24 et 25 AOUT

Stand vélo et participation à la caravane du Tour cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine